

Barème des honoraires et prestations

GESTION LOCATIVE



Gestion courante

(Honoraires calculés sur toutes les sommes encaissées)

Cette prestation comprend :

- L'établissement et l'envoi des avis d'échéances et des quittances au locataire
- L'encaissement des loyers et charges dus par le locataire
- Les versements de loyers au propriétaire chaque mois
- Les comptes-rendus de gestion (CRG) édités à l'issue de chaque trimestre
- L'envoi au propriétaire gratuitement, des éléments nécessaires à sa déclaration annuelle de revenus fonciers
- La gestion du bien pendant toute la durée du mandat : intervention pour réparations, suivi des travaux (montant inférieur à 1 000,00 €), règlement aux fournisseurs, etc...

Locaux à usage d'habitation ou mixte 7,50 % T.T.C Emplacements de parking ou garages isolés 7,50 % T.T.C Locaux commerciaux ou professionnels 8,50 % T.T.C

Location

Locaux à usage d'habitation - Honoraires à la charge du propriétaire et du locataire identiques (selon plafonnement décidé par décret n°2014-890 du 01/08/14 de la loi ALUR)

Honoraires de mise en location

Visite du logement, constitution du dossier locataire, rédaction du bail d'habitation

Surface inférieure à 20 m² 8,00 € T.T.C / m² Surface comprise entre 20 à 60 m² 6,00 € T.T.C / m² Surface supérieure à 60 m² 5,00 € T.T.C / m²

Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée 3,00 € T.T.C / m² Parking et garages - Honoraires à la charge du locataire

Honoraires rédaction de bail et état des lieux 60,00 € T.T.C

Avenant au bail 30,00 € T.T.C

Locaux commerciaux et professionnels – Honoraires à la charge du preneur calculés sur le montant annuel des loyers hors charges

Honoraires de location 13,00 % T.T.C

Réalisation d'état des lieux 120,00 € T.T.C

Prestations particulières

Visite virtuelle : modélisation 3D, photographies HD 180,00 € T.T.C

Etablissement des éléments de déclaration de revenus OFFERT

Renouvellement d'un bail d'habitation 100,00 € T.T.C

Etablissement d'un avenant au bail d'habitation 100,00 € T.T.C

Tarif vacation horaire 50,00 € T.T.C

Constitution d'un dossier de subvention ou contentieux Vacation horaire

Représentation à l'assemblée générale de copropriété Vacation horaire

Déplacement en expertise à la suite d'un sinistre Vacation horaire

Commande et suivi de diagnostics 20,00 € T.T.C

Suivi des travaux exceptionnels (supérieurs à 1 000,00 €) 3,00 % H.T des travaux soit 3,60 % T.T.C